AVIGNON

LETTRE DE CONSULTATION

Objet : Lettre de consultation – Marché public de prestations intellectuelles – Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement du Projet Éducatif de Territoire (PEdT), l'accompagnement de l'évolution de l'organisation des rythmes éducatifs et la préfiguration d'un plan pluriannuel de professionnalisation des acteurs – 2026AVN0056

Madame, Monsieur,

La Ville d'Avignon engage une consultation sous la forme d'une procédure adaptée pour l'attribution d'un marché public de prestations intellectuelles ayant pour objet une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO).

1. Contexte et Objectifs de la mission

 Le Projet Éducatif de Territoire (PEdT) actuel arrivant à échéance, la Ville souhaite engager le renouvellement de sa politique éducative. Le titulaire aura pour mission d'accompagner la collectivité dans l'évaluation et l'élaboration de son PEdT de deuxième génération, l'étude d'impact du passage à la semaine scolaire de 4 jours prévu pour la rentrée 2027 (avec un focus sur l'offre du mercredi libéré), et la préfiguration d'un plan pluriannuel de professionnalisation sur 3 ans.

2. Durée et Délais d'exécution

 Le marché est un marché ordinaire d'une durée prévisionnelle de 12 mois à compter de sa notification. Les candidats doivent impérativement intégrer à leur offre un planning prévisionnel détaillé sous forme de diagramme de Gantt (ou équivalent), respectant scrupuleusement les délais plafonds par phase imposés par la collectivité :

 - Phase 1 (Note de cadrage) : 4 semaines maximum après notification ;
 - Phase 2 (Évaluation et diagnostic partagé) : 12 semaines maximum après émission de l'ordre de Service (OS);
 - Phase 3 (Analyse des rythmes éducatifs) : 8 semaines maximum après émission de l'OS ;
 - Phase 4 (Élaboration du PEdT) : 10 semaines maximum après émission de l'OS.
 - Phase 5 (Préfiguration d'un plan de professionnalisation des acteurs éducatifs) : 8 semaines maximum après émission de l'OS.
 - Livrable 6 (Bilan et synthèse des concertations) : 2 semaines maximum après le séminaire intermédiaire.

 Les délais d'instruction de la Ville sont fixés à 7 jours calendaires par livrable. Les comptes-rendus des instances de gouvernance (COPIL/COTECH) doivent être remis au plus tard 7 jours calendaires après leur tenue.

3. Contenu du dossier de consultation (DCE)

 Le dossier de consultation complet mis à votre disposition comprend :

 - Le présent document valant Lettre de consultation ;
 - Le Marché valant Cahier des Charges ;
 - Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;
 - Le cadre de Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) ;
 - Le cadre de Mémoire technique
 - Les documents annexes (PEdT 2023-2026, CTG 2024-2028, Convention Cité éducative, Note de service du 08-04-2026, Charte qualité Plan Mercredi).

4. Contenu de l'offre à remettre par les candidats

 Les candidats devront transmettre un pli complet comprenant obligatoirement :

- Les éléments de candidature standard (déclarations sur l'honneur, certificats, liste d'au moins 3 références similaires sur les 5 dernières années) ;
- L'acte d'engagement dûment complété (Marché valant Cahier des Charges) ;
- La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) entièrement complétée ;
- Un mémoire technique détaillé (sur la base du cadre fourni) répondant précisément aux critères d'analyse et intégrant les engagements environnementaux (mesures concrètes de dématérialisation, limitation des déplacements, etc.) ainsi que le planning d'exécution (diagramme de Gantt).

5. Critères de jugement des offres

Les offres seront évaluées selon une pondération globale de 60% pour la valeur technique et 40% pour la valeur financière :

- Valeur technique (60 points) :
 - Compréhension du contexte et des enjeux : 5 pts
 - Méthodologie générale de conduite de la mission : 10 pts
 - Méthodologie détaillée par phase : 20 pts
 - Organisation de l'équipe dédiée : 10 pts
 - Prise en compte des enjeux environnementaux : 5 pts
 - Outils et livrables : 5 pts
 - Valeur ajoutée du candidat : 5 pts
- Valeur financière (40 points) : calculée selon la formule (Offre la moins disante / Offre analysée) X 40.

Une analyse stricte de la cohérence des offres sera effectuée afin de s'assurer de l'adéquation entre la méthodologie, les ressources humaines affectées (nombre de jours d'intervention), le planning et le montant global proposé.

6. Modalités de dépôt et renseignements

Les offres doivent être obligatoirement déposées par voie dématérialisée sur le profil d'acheteur de la Ville d'Avignon à l'adresse suivante : https://www.marches-publics.info. Pour toute question ou demande de renseignements complémentaires, les candidats devront impérativement utiliser la plateforme de dématérialisation au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis fixée le 07/12/2026. Une réponse collective sera apportée au plus tard 6 jours avant cette même date. La collectivité se réserve la possibilité d'engager des négociations avec les candidats ayant présenté les meilleures offres (portant sur la méthodologie, les délais, l'organisation ou les conditions financières).

Fait à Avignon, le 4 novembre 2026

Le Pouvoir Adjudicateur